

# LE PASS INDUSTRIE DU FUTUR

permet aux entreprises (PME/ETI) implantées en France d'accéder aux aides nationales et régionales pour financer l'intégration de nouvelles solutions technologiques.



**Cette action nationale, portée par l'Alliance pour l'Industrie du futur, accompagne la modernisation des outils de production industrielle, véritable enjeu pour la compétitivité française.**

Toutes les régions qui soutiennent les entreprises dans leur passage à l'Industrie du Futur peuvent mobiliser le PASS INDUSTRIE DU FUTUR.



# DES ATOUTS INÉGALÉS POUR LES RÉGIONS

LE PASS INDUSTRIE DU FUTUR est un bon levier pour inscrire les entreprises dans les politiques de déploiement mise en place par les collectivités régionales. Cette démarche permet ainsi d'accélérer le passage à l'acte d'achat des PME/ETI en facilitant l'accès et la diffusion des dispositifs d'aide nationaux et régionaux vers le financement de leur projet de modernisation.

Expertise, financement et intégration des solutions sont les trois piliers du PASS INDUSTRIE DU FUTUR pour densifier la diffusion des offres de solutions pour l'Industrie du Futur « logiciels, machines, organisation ».



## **UNE EXPERTISE QUI REPOSE SUR LES OFFREURS DE SOLUTIONS VALIDÉS**

- L'assurance d'intégrer les solutions les mieux adaptées aux PME et ETI
- Une mise en cohérence totale avec les diagnostics lancés par les collectivités régionales



## **UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE NEUTRE POUR CHOISIR LES SOLUTIONS**

- Une simplification d'accès pour les PME et ETI aux dispositifs d'aides régionales et nationales
- Une neutralité totale dans l'interaction entre les protagonistes



## **DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES CARACTÉRISÉES**

- Un référentiel des technologies du futur clair et unique
- Une labellisation par les organisations professionnelles des solutions technologiques préconisées

**LE PASS  
INDUSTRIE  
DU FUTUR**

# LES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

LE PASS INDUSTRIE DU FUTUR s'organise autour de trois axes complémentaires au service de la modernisation des entreprises : la digitalisation, les équipements machines, et la gestion des process. L'intégration des solutions technologiques est totalement adaptée à la taille et à l'activité de chaque PME et ETI inscrites.

## Digitalisation

Ingénierie numérique  
des produits et des procédés

Assistance cognitive

Virtualisation pour  
des systèmes de production

## Équipements machines

Produits connectés

Robotique avancée  
et machines intelligentes

Automatisation, machines  
et robots industriels

Assistance physique

Procédés de fabrication  
innovants

## Process

Technologies de connexion  
des machines

Infrastructure d'échange  
de données

Management des opérations  
industrielles

Surveillance et captation  
multi- physique et contrôle  
commande

### → VOUS ÊTES UN CHARGÉ D'AFFAIRE RÉGIONAL ?

#### **DÉCOUVREZ LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DU PASS AU SEIN DE VOTRE RÉGION !**

La plateforme en ligne du PASS vous permet d'accéder à la liste des entreprises de votre région en cours de modernisation. Retrouvez pour chacune d'entre elles plusieurs informations clés : nom, siret, activité, thématique du projet, solution(s) intégrée(s), besoins.

→ RENDEZ-VOUS SUR [WWW.PASSINDUSTRIE-DUFUTUR.ORG](http://WWW.PASSINDUSTRIE-DUFUTUR.ORG)

## LES ACTEURS DU PROJET



**L'Alliance Industrie du Futur** organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux tendant à moderniser et à transformer l'industrie en France. Leurs actions sont relayées en régions par les réseaux de ses membres, les collectivités territoriales, les CCI et les pôles de compétitivité.

 [www.passindustrie-dufutur.org](http://www.passindustrie-dufutur.org)

**Stéphane Damasy**, Animateur Pass Industrie du Futur  
Tél. : +33(0)6 49 32 79 21 – Email : s.damasy@innoeco.fr



**Le SYMOP** représente le secteur des machines et technologies de production, un secteur d'activité stratégique pour la compétitivité de l'industrie et de l'économie française. Le SYMOP concourt, avec les pouvoirs publics, à l'élaboration des politiques industrielles en faveur de l'innovation, de la productivité et de la compétitivité.

 [www.symop.com](http://www.symop.com)



**Le GIMELEC** est un syndicat professionnel français qui représente 182 entreprises fournissant des solutions électriques et d'automatismes pour les marchés de l'énergie, du bâtiment, de l'industrie, des data centers et des infrastructures. Le syndicat promeut le savoir-faire technologique des entreprises françaises.

 [www.gimelec.fr](http://www.gimelec.fr)

Tél. : +33(0)1 45 05 71 36 – Email : gimelec@gimelec.fr



**TECHIN France** a été créée en octobre 2005 pour pallier le déficit de représentation de la filière numérique et contribuer au développement des PME et start-up du secteur. Elle a pour missions d'agir pour faire entendre la voix des entreprises de la filière auprès des institutions et pouvoirs publics et d'assurer la promotion du rôle stratégique de la filière dans l'économie et la société. Elle anime l'écosystème pour améliorer la performance des entreprises et faire vivre la communauté.

 [www.techinfrance.fr](http://www.techinfrance.fr)

Tél. : +33(0)1 40 32 45 90